



Communiqué de presse
Paris, le 23 février 2015

Orange et l'Afpfa signent un partenariat autour de la digitalisation de la formation

Orange et l'Afpfa, Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, annoncent la signature d'une convention de partenariat dont l'ambition est de contribuer à la transformation digitale de la formation continue. Ce partenariat, signé pour une durée de 5 ans, prévoit la mise en commun des compétences, respectivement technologiques et pédagogiques, des deux partenaires, au service de l'intégration du Numérique dans les parcours de formation.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle entrée en vigueur le 1^{er} janvier, l'Afpfa développe une nouvelle offre pédagogique, personnalisée et multimodale, permettant d'alterner des modules en présentiel et à distance, mettant ainsi le e-learning au centre de sa stratégie. De son côté, Orange apporte, par l'intermédiaire d'Orange Business Services, sa division spécialisée dans l'accompagnement de la transformation digitale des entreprises, son savoir-faire dans la conception, le développement et l'intégration de portails et de services multimédia multi-écrans, ainsi que dans l'hébergement sécurisé, en France, de services numériques.

Le partenariat signé entre Orange et l'Afpfa repose sur les trois axes suivants :

- **le développement d'une plateforme de e-learning**

Orange Business Services est chargé par l'Afpfa du développement, de l'hébergement et de la supervision d'une plateforme de e-learning, pivot de la nouvelle offre pédagogique de l'Afpfa. Elle intégrera notamment une solution de classe virtuelle offrant un accès à des contenus audio et vidéo, une possibilité de partage de document et d'écran, des fonctionnalités de chat, de prise de notes et de quizz.

Cette plateforme sera à la disposition des formateurs et des stagiaires de l'Afpfa à l'été 2015 via un portail web accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Les stagiaires retrouveront facilement sur cette interface les modules de e-learning intégrés à leur parcours de formation et les formateurs de l'Afpfa seront accompagnés par Orange dans l'utilisation de ce nouveau support de pédagogie à distance, notamment au travers d'ateliers animés par des experts en Ressources Humaines d'Orange.

- **l'élaboration de réponses communes aux besoins de formation à distance des entreprises**

Orange et l'Afpfa souhaitent s'appuyer sur la complémentarité de leurs savoir-faire et sur leur connaissance client pour répondre ensemble aux besoins de formation à distance des entreprises. Dans un premier temps, les deux partenaires souhaitent cibler les secteurs du BTP et de l'industrie, ainsi que les entreprises ayant des besoins de formation à l'international.

- **le déploiement de nouvelles formations Afpfa pour les salariés Orange**

A partir de mars 2015, les salariés d'Orange auront accès à de nouvelles formations dispensées par l'Afpfa avec pour objectif de développer des modules dédiés aux métiers du numérique, clés dans le cadre de la stratégie du Groupe Orange.

Les partenaires envisagent à terme de renforcer leur collaboration via, par exemple, le développement d'une série de MOOCs sur les métiers du Digital à destination du grand public sous forme de social learning.



« Nous sommes ravis d'accompagner l'Afpa dans sa transformation digitale et de la soutenir dans le rôle moteur qu'elle joue sur le secteur de la formation professionnelle. Nous sommes convaincus que les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'apprentissage qu'elles permettent ont beaucoup à apporter aux entreprises qui cherchent à faire évoluer les dispositifs de formation à destination de leurs collaborateurs. En tant qu'opérateur et intégrateur de services numériques, nous avons l'expertise requise pour les accompagner dans cette évolution aux côtés de l'Afpa.» déclare Thierry Bonhomme, Directeur Exécutif d'Orange Business Services.

« Ce partenariat constitue un tournant historique pour l'Afpa ! L'expertise d'Orange Business Services va nous permettre de concrétiser notre stratégie d'innovation pour former davantage de personnes de manière multimodale, personnalisée et qualitative. Les formateurs vont être aidés dans leur quotidien et les personnes isolées géographiquement auront un meilleur accès à la formation. Nous allons conjuguer nos forces au service des entreprises et des territoires, pour développer les compétences dont elles ont besoin, en tenant compte des acquis de chacun.» conclut Yves Barou, Président de l'Afpa.

à propos d'Orange Business Services

Entité d'Orange dédiée aux entreprises, Orange Business Services est à la fois opérateur télécom et Entreprise de Services du Numérique (ESN) en France et à l'international. Ses 20 000 collaborateurs accompagnent les entreprises dans toutes les dimensions de leur transformation digitale : espaces de travail mobiles et collaboratifs ; infrastructures IT/cloud ; connectivité fixe et mobile, réseaux privés et hybrides ; applications dans les domaines de l'Internet des Objets, de l'expérience client 360°, et du Big Data Analytics ; cyber-sécurité grâce à ses experts et infrastructures dédiés à la protection des systèmes d'information. Plus de 2 millions de professionnels, entreprises et collectivités en France et plus de 3 000 multinationales font confiance à Orange Business Services.

Pour en savoir plus : www.orange-business.com, <http://www.orange-business.com/fr/videos>, www.orange-business.com/fr/blogs, <http://www.linkedin.com/company/orange-business-services> ou nous suivre sur Twitter : @orangebusiness

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39 milliards d'euros en 2014 et 156 000 salariés au 31 décembre 2014. Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de l'Afpa

Avec plus de 140 000 personnes formées chaque année, l'Afpa (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) est depuis 65 ans, le 1^{er} **organisme de formation des actifs (salariés et demandeurs d'emploi). Entreprise de l'économie sociale et solidaire, engagée dans une démarche d'utilité sociale, elle propose une large gamme de formations adaptées aux besoins de tous les actifs, des entreprises et des acteurs institutionnels des territoires.** Acteur majeur de l'alternance, l'Afpa accompagne de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation. L'Afpa est également le 1^{er} organisme de formation des personnes en situation de handicap. **Plus d'informations sur www.afpa.fr**

Contacts presse :

Orange

Caroline Simeoni – Orange - 01 44 44 93 93 - caroline.simeoni@orange.com

Mathilde Kimmerlin – Orange Business Services - 01 55 54 63 54 – mathilde.kimmerlin@orange.com

Afpa

Valérie Garcia – 01 48 70 54 66 – valerie.garcia-dore@afpa.fr